



Lettre ouverte aux décideurs politiques

*avec les volailles fermières et
les œufs Label Rouge et biologiques*

Janvier 2015

QUELLE QUALITÉ AVEZ-VOUS CHOISIE POUR VOTRE RESTAURATION COLLECTIVE ?

Madame, Monsieur,

Aujourd'hui, avec l'évolution de la réglementation et des différentes politiques liées à l'alimentation en restauration collective (GEMRCN¹ et PNA²), s'impliquer dans une démarche globale de développement durable est primordial pour les municipalités. De plus en plus de villes entreprennent de proposer des repas sains et respectueux de l'environnement à leurs convives.

Cet engagement se traduit en restauration collective notamment par :

- la sélection de produits sains, savoureux et respectueux de l'environnement
- et la lutte contre le gaspillage alimentaire en valorisant le goût des produits auprès des convives.

Les filières avicoles biologiques et Label Rouge s'inscrivent en toute légitimité dans ces démarches. Elles proposent des volailles de chair fermières, des œufs et des ovoproduits sous signes officiels de qualité, qui respectent des exigences strictes définies dans les réglementations françaises et européennes, avec un rapport qualité/prix intéressant pour pouvoir en proposer régulièrement à vos convives.

Le Synalaf (Syndicat National des Labels Avicoles de France), qui représente ces filières de production, souhaite mettre son expertise à la disposition de votre service restauration pour accompagner vos équipes dans l'intégration de volailles et d'œufs/ovoproduits Label Rouge et Bio dans les menus. Pour cela, nous offrons un guide pratique au responsable de la restauration de votre municipalité (également téléchargeable sur www.synalaf.com). Il y trouvera :

- Un moyen d'améliorer ses connaissances des filières avicoles Label Rouge et Bio
- Un outil opérationnel pour faciliter ses achats
- Un véritable accompagnement pour mettre en avant les produits avicoles Label Rouge et Bio dans ses repas.

En tant que décideur politique, votre restauration collective - scolaire et municipale - est un dossier qui vous concerne. Qu'elle soit autogérée ou concédée, votre position d'Elu vous implique et vous donne le droit de choisir l'exigence et la qualité des produits qui y sont proposés.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de nos cordiales salutations.



M. Éric CACHAN

Président du Synalaf, éleveur de volailles Label Rouge

¹ Groupe Permanent d'Étude des Marchés de la Restauration Collective et de Nutrition

² Programme National pour l'Alimentation